

Face à la propagation de l'épidémie, il est urgent d'améliorer le dispositif de prévention auprès de la population

Dans la gestion de la crise sanitaire, l'Unaf a conscience de la difficulté pour le gouvernement d'allier la protection avec la poursuite de l'activité du pays, sous toutes ses formes. La compréhension des règles posées et l'adhésion de la population, en particulier des familles, sont des facteurs clés de réussite. **Dans cet esprit, l'Unaf souhaite contribuer à la recherche de solutions pragmatiques. Face à la propagation de l'épidémie, il est urgent d'améliorer le dispositif sur 3 points :**

1. Un raccourcissement indispensable des résultats des tests

Depuis la fin août, les délais de restitution des tests ne cessent de s'allonger et la situation s'aggrave de jours en jours. Pour les familles, c'est l'utilité même de la politique de dépistage, pourtant cruciale, qui est en question, les résultats excédant largement la période de contamination. Dans certains départements situés en zone rouge, en particulier en région parisienne, la situation devient surréaliste : les délais étaient de 10 jours la semaine dernière, ils peuvent maintenant être de 20 jours ! Ce dysfonctionnement entrave non seulement la reprise effective de la vie économique, de l'emploi, mais il complique aussi l'organisation de la vie des familles. Il entame la confiance, pourtant essentielle, dans la gestion de la crise sanitaire.

Olivier Veran, ministre des solidarités et de la santé, vient d'annoncer un changement de doctrine dans la gestion des tests. Face aux contraintes que cette crise fait peser sur la population, il est indispensable de raccourcir significativement les résultats des tests, de fluidifier les accès aux tests, de gérer efficacement les cas symptomatiques et les cas contacts, afin de contenir les chaînes de contamination.

2. Une plus forte cohérence entre les mesures adoptées

La politique de prévention, doit apparaître comme cohérente pour la population pour être comprise et adoptée.

Ainsi, l'absence totale du port du masque en terrasse et à l'intérieur des établissements des bars et de restauration, interroge fortement en comparaison de l'obligation stricte du port du masque dans la rue ou dans les espaces professionnels. Cette exception donne le sentiment d'un moindre risque, alors que les messages publics vont dans un sens tout à fait inverse.

Plutôt que d'envisager la fermeture de ces lieux de convivialité, ne pourrait-on pas inciter fortement ou systématiser le port du masque en terrasse et à l'intérieur de ces établissements, durant tous les moments pendant lesquels, lors d'un repas ou d'une consommation, on ne mange pas ou on ne boit pas ?

3. Une collaboration avec l'ensemble des acteurs de la société

Le confinement a occasionné des dommages en particulier pour les enfants, avec les fermetures d'écoles, et pour les personnes âgées placées en isolement à leur domicile ou au sein des EHPAD. L'Unaf salue la volonté du gouvernement d'éviter au maximum la répétition de mesures de même nature.

Dans cette période particulièrement complexe, il existe un réel enjeu de communication et d'adaptation des mesures face aux situations qui remontent du terrain.

L'Unaf appelle le gouvernement à associer à ses décisions, une part plus large de la société, au-delà des experts de santé. Au niveau national, comme dans chaque territoire, tous ceux qui sont en lien direct avec la population : les associations, les élus, les professionnels, pourraient utilement être mis à contribution pour réfléchir ensemble aux stratégies les plus adaptées pour mieux informer et mieux faire face aux besoins des citoyens. L'Unaf est naturellement prête à mobiliser tout son réseau en ce sens.

Contact presse : Laure MONDET lmondet@unaf.fr 01 49 95 36 05